



# Assemblée générale

Distr. limitée  
29 octobre 2015  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-dixième session

Point 122 de l'ordre du jour

### Renforcement du système des Nations Unies

#### Projet de résolution présenté par le Président de l'Assemblée générale

#### Renforcement du système des Nations Unies

*L'Assemblée générale,*

*Réaffirmant* sa ferme volonté de renforcer encore le rôle, les capacités, l'efficacité et l'efficience du système des Nations Unies,

*Souhaitant* que les examens en cours des dispositifs de paix et de sécurité des Nations Unies soient menés de manière cohérente et en tirant parti des effets de synergie et des complémentarités,

*Prenant note avec satisfaction* de l'initiative du Secrétaire général visant à renforcer le système des Nations Unies, notamment la création d'un Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix,

*Se félicitant* des consultations vastes et approfondies menées par le Groupe indépendant de haut niveau avec divers groupes et parties intéressées,

*Prenant note* du rapport du Secrétaire général<sup>1</sup> et du rapport du Groupe indépendant de haut niveau<sup>2</sup>,

*Décide* que le Comité spécial des opérations de maintien de la paix, la Quatrième Commission, la Cinquième Commission et d'autres organes compétents examineront plus avant, au cours de sa soixante-dixième session, les recommandations découlant de l'initiative du Secrétaire général qui relèvent de leurs domaines de compétence respectifs, conformément aux procédures établies.

---

<sup>1</sup> A/70/357.

<sup>2</sup> A/70/95.

